

Certificat d'intervenant en Art Thérapie qualifié en techniques de musicothérapie - 3ème année

CODE 021-103

Acquérir les compétences requises pour concevoir, mettre en place et suivre un projet thérapeutique en musicothérapie dans un cadre adapté de séances individuelles et d'atelier en groupe. Etre à même de conceptualiser et de théoriser autour de sa pratique dans une double articulation clinique et théorique au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Acquérir les compétences requises pour concevoir, mettre en place et suivre un projet thérapeutique en musicothérapie dans un cadre adapté de séances individuelles et d'atelier en groupe.

Etre à même de conceptualiser et de théoriser autour de votre pratique dans une double articulation clinique et théorique au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Etre capable de mettre en œuvre diverses méthodes de travail et d'intervention, spécifiques à la musicothérapie, en respectant les règles déontologiques et éthiques selon le code déontologique de la FFM (Fédération Française de Musicothérapie) et de la FFAT (Fédération Française des Art-Thérapeutes).

ELEMENTS FORTS

3ème année

Socle commun : 3 sessions

**Animer un atelier d'écriture
Voir aussi 019-109**

**Médiation musicale et troubles neurocognitifs de type Alzheimer
Voir aussi 015-112**

**La bientraitance sonore
Voir aussi 007-105**



PERSONNES CONCERNEES

Tout professionnel des secteurs sanitaire, médico-social et éducatif.

CONTENU DETAILLE DE LA FORMATION

La musicothérapie utilise toutes les composantes de la musique et de l'univers sonore (son, rythme, mélodie et silence) dans une démarche de soin. Ses champs d'application sont très diversifiés : en soins psychiatriques, en soins généraux (centres anti-douleur, rhumatologie, néonatalogie, suivi périopératoire en chirurgie, neurologie, oncologie, soins palliatifs, etc.), face aux différentes formes de handicap, notamment le handicap psychique et l'autisme, dans l'accompagnement de la personne âgée, notamment dans les unités spécialisées de la maladie d'Alzheimer, en milieux socio-éducatifs, dans les établissements pénitentiaires, etc. De par cette diversité, cette approche thérapeutique requiert des compétences solides dans les domaines de la musicothérapie, de la musique, par une formation et une pratique musicale, des connaissances approfondies en psychologie et psychopathologie.

Cette formation s'organise sur un parcours de 3 ans.

Chaque année de formation inclue 6 modules de formation à 4 jours se structurant sur 2 axes

- **Socle commune** – 3 modules chaque année (dates ci-jointes).
- **Spécialisation** – 3 modules de formations chaque année.

CONTENU Socle commun

APPORTS THEORIQUES EN

- Psychologie clinique
- Psychopathologie
- Psychologie de développement
- Concepts théoriques concernant la médiation artistique, la musicothérapie et l'art-thérapie
- Champs de connaissance annexe : histoire de l'art, philosophie et esthétique, science de communication, etc.

ANALYSE DE LA PRATIQUE

ATELIERS PRATIQUES PLURIDISCIPLINAIRES AVEC ANALYSE REFLEXIVE

Stage de responsabilité (3^e année : 350h)

- Interventions dans un groupe de musicothérapie et gestion d'une ou de plusieurs séances sous l'égide d'un musicothérapeute.
- Suivi du stage et analyse de la pratique.

3^e année

DUREE 24,00 jour(s)

Pour les dates et prix des prochaines séances : consulter « Rechercher une formation » sur notre site ou nous contacter.

